



Coupe Internationale de la Méditerranée et de l'Amitié en 420 ***Du 22 au 26 avril 2014***

AVIS DE COURSE

Autorité Organisatrice : Centre Nautique du Cap d'Agde

1. REGLES

La régata sera régie par :

- 1.1. Les règles telles que définies dans Les Règles de Course à la Voile 2013-2016 y compris les prescriptions et règlements fédéraux, les règles de la Classe 420 et Règlement sportif de UNIQUA France pour 2013-2014.
- 1.2. Les prescriptions nationales s'appliquant aux concurrents étrangers précisées en annexe « Prescriptions » si nécessaire,
- 1.3. En cas de traduction de cet avis de course, le texte français prévaudra.

2. PUBLICITE

En application de la Règle 20 de l'ISAF (Code de Publicité), telle que modifiée par le règlement de publicité de la F.F.Voile, les bateaux peuvent être tenus de porter la publicité choisie et fournie par l'autorité organisatrice.

3. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

3.1. La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe 420 qui devront présenter au moment de l'inscription :

Pour les concurrents (chaque membre de l'équipage) résidant en France :

- leur licence FFVoile valide, portant le cachet médical ou à défaut un certificat médical de non- contre-indication à la pratique de la voile, datant de moins d'un an et accompagnée d'une autorisation parentale pour les mineurs
- si nécessaire, l'autorisation de port de publicité
- le certificat de jauge du bateau (measurement form)

Pour les concurrents étrangers non licenciés en France : la justification de leur appartenance à une Autorité Nationale membre de l'ISAF.

3.2. Les équipages des bateaux admissibles peuvent s'inscrire en complétant le formulaire joint et en l'envoyant accompagné des frais d'inscription requis, au Centre Nautique du Cap d'Agde au plus tard **le 7 avril 2014**.

3.3. Les inscriptions hors délais seront acceptées mais les frais de dossiers seront majorés, sauf pour les équipages étrangers.

4. DROITS A PAYER

4.1 Les droits requis sont les suivants : 100.00€

Inscriptions hors délai : les frais de dossier seront de 130,00€.

Moyen de paiement : Chèque à l'ordre de SODEAL, VAD par CB, chèques vacances ou virement bancaire :

Coordonnées bancaire

Domiciliation : SBCICAGDE 2- Code banque : 10057 - Code Guichet : 19120 –
Compte n°: 00021434101 Clé : 39 - IBAN : FR76 1005 7191 2000 0214 3410 139
BIC : CMCIFR2B

5 PROGRAMME

5.1 Confirmation d'inscription : 22 avril de 9h00 à 18h00 au 23 avril de 8h00 à 9h30

5.2 Jauge et contrôle : 22 avril de 9h00 à 18h00 au 23 avril de 8h00 à 9h30 :

5.3 Jours de course :

23 avril : 1er signal d'avertissement prévu à 12h00 3 courses

24 avril : 1er signal d'avertissement prévu à 11h00 4 courses

25 avril : 1er signal d'avertissement prévu à 11h00 4 courses

26 avril: 1er signal d'avertissement prévu à 10h00 3 courses

Remise des Prix dès que possible à la fin des courses

6 JAUGE

Tous les voiliers devront être en conformité avec les règles de classe. Les certificats de conformité ou les Measurement Form seront présentés au moment du contrôle de jauge, ainsi que l'autorisation de port de publicité.

Les voiles non préalablement certifiées ne seront pas acceptées.

Des opérations de contrôle de jauge seront organisées avant l'épreuve et en cours d'épreuve.

7 INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course et les annexes éventuelles seront disponibles sur le site internet du Centre Nautique et à la confirmation des inscriptions le 22 et 23 avril.

<http://www.nautic-event-capdagde.com/>

8 LIEU

Les régates se dérouleront aux abords du port du Cap d'Agde.

9 LES PARCOURS

Les parcours à effectuer sont les suivants : de type géométrique (trapèze, triangle ou banane)

Si le nombre d'inscrits est inférieur ou égal à 60 bateaux, il n'y aura qu'un seul groupe.

Si le nombre d'inscrits est supérieur à 60 bateaux, l'épreuve se déroulera en groupes avec phases qualificatives et finales suivant les règles définies par les Instructions de Course.

10 PENALITES

10.1 Les règles 44.1 et 44.2 s'appliqueront :

10.2 L'annexe P s'appliquera

11 CLASSEMENT

11.1 Le système de classement utilisé est le Système de Points à Minima de l'Annexe A des RCV

11.2 Le nombre de courses devant être validées pour constituer une série est de : 4

11.3 (a) Quand moins de 5 courses ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses.

11.3 (b) Quand 5 courses ou plus ont été validées, le score d'un bateau dans la série sera le total de ses scores dans toutes les courses en retirant son plus mauvais score.

Nombre maximum de courses : 14

12 BATEAUX ACCOMPAGNATEURS

Les bateaux accompagnateurs devront s'inscrire auprès de l'organisation au secrétariat du Centre Nautique.

13 COMMUNICATION RADIO

Excepté en cas d'urgence, un bateau ne doit ni effectuer de transmission radio pendant qu'il est en course ni recevoir de communications radio qui ne soient pas recevables par tous les bateaux. Cette restriction s'applique également aux téléphones portables.

14 DECHARGE DE RESPONSABILITE

Les concurrents participent à la régates entièrement à leurs propres risques. La décision de participer à une course ou de rester en course relève de leur seule responsabilité.

L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régates, aussi bien avant, pendant, qu'après la régates.

15 ASSURANCE

Les concurrents étrangers non licenciés FFVoile devront justifier d'une assurance valide en responsabilité civile avec une couverture d'un montant minimal de 1,5 million d'Euros.

16 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Pour toutes informations complémentaires veuillez contacter :

Centre Nautique du Cap d'Agde

Plage Richelieu Est

Av du passeur Challiès

34300 Le Cap d'Agde

contact@centrenautique-capdagde.com

Tél : 04 67 01 46 46 / Fax : 04 67 01 38 40

<http://www.centrenautique-capdagde.com>

<http://www.nautic-event-capdagde.com/>

Office du tourisme

Bulle d'accueil. Rond-point du Bon Accueil

BP 544 – 34305 Le Cap d'Agde Cedex

☐ 04 67 01 04 04 ☐ : 04 67 26 22 99

www.capdagde.com – Email : contact@capdagde.com

Coordonnées Hébergements :

OFFRE HÉBERGEMENT - ATTENTION NOMBRE LIMITÉ !

Le Centre nautique a négocié des hébergements à tarif préférentiel au CAMPING DE LA CLAPE****

45 € pour 4 à 6 personnes par nuit, frais de dossier et taxes offerts.

Vous pouvez réserver en téléchargeant le formulaire sur le site du Centre Nautique.

Quelques places camping-cars possibles sur le site. Nous contacter pour réserver.